



Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal le 12 Juillet 2012

L'an deux mille douze et le douze du mois de juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Turbie, s'est réuni en session ordinaire, en l'Hôtel de Ville, salle habituelle des délibérations, sous la présidence de Nicolas BASSANI, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 5 Juillet 2012

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : **22** PRESENTS : **17** VOTANTS : **22** PROCURATIONS : **5**

Présents : Arlette ZAMBONI, Denise GELSO, Marcel RENAUD, Hélène GROUSELLE, Adjoint.

Henri LANTERI, Achim HERGET, Alexandre BERRO, Brigitte TAPIERO, Liliane CLOUPET, Philippe MATZ, Laure CHIBANE, André - François PELLEGRIN, Pierre ARADO, William DESMOULINS, Eugène MARTIRE, Henri ADONTO, Conseillers Municipaux.

Ont donné pouvoir :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| ➤ Jean - Jacques RAFFAELE | à Eugène MARTIRE |
| ➤ Martine CAPELLO | à Hélène GROUSELLE |
| ➤ Nicolas LEYSSIEUX | à Denise GELSO |
| ➤ Maurice PLEBANI, | à Henri LANTERI |
| ➤ Josyane LAHORE | à Arlette ZAMBONI |

Secrétaire de séance : Pierre ARADO

Secrétaire Adjoint : Thierry CONTE

Le Maire souhaite la bienvenue et informe ses collègues des pouvoirs reçus.

Le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

Il est procédé à l'élection du secrétaire de séance et du Secrétaire Adjoint : Pierre ARADO et Thierry CONTE, sont élus à l'unanimité.

Après lecture du procès - verbal de la dernière séance, le Maire demande son approbation. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Il poursuit par la lecture de l'Ordre du Jour :

Informations

- Nomination d'un nouveau Préfet des Alpes Maritimes
- Cérémonies de Célébration de la Fête Nationale du 14 Juillet 2012
- Autel Romain
- Monum : Bilan 2011
- Opération Détras
- Hôtel " Le Napoléon " : 3^{ème} étoile

- Relevés réalisés sur la ligne 63 KV

Décisions

- ❖ Décision Modificative 2012 - 1
- ❖ Souscription Emprunt 2012
- ❖ Marbrerie Turbiasque : Renouvellement du bail

Informations

Il donne les informations suivantes :

- **Nomination d'un nouveau Préfet des Alpes Maritimes :** Christophe MIRMAND

- **Célébration de la Fête Nationale du 14 Juillet 2012 :**

Vendredi 13 Juillet 2012 : " Soupe au Pistou "

Retraite aux Flambeaux & Traditionnel Bal du 14 Juillet

Samedi 14 Juillet 2012

- 10 h 15 Rassemblement à la Mairie
 - 10 h 30 Cérémonie au Square Gastaut
 - 11 h 00 Promotions et remise de décorations aux Sapeurs - Pompiers
Apéritif d'Honneur à la Mairie
- **Autel Romain**
 - **Monum : Relevé 2011**
 - **Détras**
 - **Hôtel " Le Napoléon " : 3^{ième} étoile**

Le Maire propose ensuite de passer aux décisions inscrites à l'ordre du jour.

Délibération n° 2012 - 33

Décision Modificative n° 2012 - 1

Monsieur le Maire expose :

" La décision modificative que je vous propose répond à la nécessité d'adapter les crédits votés au Budget primitif 2012.

En effet, à la fin de ce premier semestre, nous devons constater une baisse sensible de la redevance de la carrière de la Cruella. L'activité 2011-2012 s'est maintenue comme nous l'avait annoncé la SOMAT. Malheureusement, cette exploitation s'est faite sur des terrains n'appartenant pas à la Commune, ce qui représente un manque à gagner pour notre budget.

Nous ne pouvons que constater une baisse prévisible de recette de 120 000 € en revenus des immeubles.



Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal le 12 Juillet 2012

Je vous propose d'inscrire les crédits suivants, montrant une baisse de notre autofinancement et quelques ajustements de nos prévisions :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	Budget primitif 2012	DM n°1 2012
DEPENSES - Total section de fonctionnement		3 445 000.00	-120 000.00
011	Charges à caractère général	818 000.00	7 200.00
61523	Entretien de voirie	50 000.00	2 300.00
6231	Annonces et insertions	3 000.00	2 000.00
6251	Voyage & déplacements	2 000.00	2 900.00
012	Charges de personnel	1 655 000.00	4 500.00
6455	Cotisations assurance capital décès	29 000.00	4 500.00
66	Charges financières	81 000.00	1 700.00
66111	Intérêts des emprunts	81 500.00	1 700.00
67	Charges exceptionnelles	2 500.00	1 600.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100.00	1 600.00
042	Opérations d'ordre entre section	108 500.00	5 000.00
6811	Dotation aux amortissements	108 500.00	5 000.00
023	Virement à la section d'investissement	448 000.00	-140 000.00

RECETTES - Total section de fonctionnement		3 445 000.00	-120 000.00
75	Autres produits de gestion courante	748 000.00	-120 000.00
752	Revenus des immeubles	748 000.00	-120 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	Libellé	Budget primitif 2012	DM n°1 2012
DEPENSES - Total section d'investissement		2 046 252.62	33 300.00
DEPENSES - Équipement		1 595 152.62	26 000.00
23	Immobilisations – Travaux en cours	1 279 463.69	26 000.00
2315	Installations matériel & outillage	492 204.62	26 000.00
DEPENSES financières		292 600.00	7 300.00

16	Remboursement d'emprunts	176 600.00	7 300.00
1642	Remboursement d'emprunts en Euros	176 600.00	7 300.00

RECETTES - Total section		2 046 252.62	33 300.00
13	Subventions d'équipement	560 039.85	26 000.00
1321	Subventions de l'état	101 856.85	6 000.00
1322	Subventions de la région	22 000.00	-9 000.00
1323	Subventions du département	53 983.00	10 000.00
13251	Subventions de groupement à TPU	289 200.00	19 000.00
Art.	Libellé	Budget primitif 2012	DM n°1 2012
16	Emprunts & dettes	83 100.00	142 300.00
1641	Emprunts	83 100.00	142 300.00
RECETTES D'ORDRE		652 900.00	-135 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	448 000.00	-140 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	108 500.00	5 000.00
28188	Autres immobilisations corporelles	44 600.00	5 000.00

Cette décision modificative s'équilibre donc en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : - 120 000 €

Section d'investissement : + 33 300 € "

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

Adopte.

Délibération n° 2012 - 34

Emprunt - 2012

Monsieur le Maire expose :

" Je vous précise qu'à ce jour, la Commune a autofinancé près de 450 000 € de travaux sur les 1 600 000 € prévus au BP 2012.

Il y a lieu aujourd'hui de prévoir le financement, notamment des travaux réalisés pour la reconstruction des anciens ateliers municipaux, la construction d'un columbarium et l'aménagement du parking cimetièrè.



Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal le 12 Juillet 2012

Les services ont consulté les organismes financiers suivants : la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, Dexia, le Crédit Mutuel et la Banque Postale, en taux fixe et taux variable.

Compte tenu de la situation financière internationale, seul le Crédit Agricole a répondu positivement à notre sollicitation.

Après étude par la Commission Communale des Finances des offres reçues, je vous propose de souscrire le contrat suivant :

Montant : 160 000 €

Durée : 5 ans

Taux fixe : 4,08 %

Périodicité : Trimestrielle

Échéances : constantes de 8 884.32 €

Frais de dossier : 0.20% du capital emprunté

Il convient donc de m'autoriser à signer avec Crédit Agricole Mutuel ce contrat de prêt ".

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

Adopte.

Délibération n° 2012 - 35

Marbrerie Turbiasque : Renouvellement du bail

Monsieur le Maire expose :

" A l'origine, le Conseil Municipal a autorisé, par délibération du 22 septembre 1994, la location des locaux communaux situés au 871 avenue de Cap d'Ail à La Turbie à la Sarl " Bertozzi-Lapi France ". Ce bail a été cédé ensuite par délibération du 2 octobre 1998, à la Sarl " Marbrerie Turbiasque ".

Un premier bail commercial a été signé pour une durée de neuf ans à compter du 1^{er} janvier 1995, moyennant un loyer annuel de 48 000 Francs.

Ce bail a été renouvelé à compter du 1^{er} janvier 2004 avec un loyer de 9 400 € par an.

Il convient de renouveler ce bail à compter du 1^{er} janvier 2013.

Après négociations avec Denise GELSO, Adjointe, Présidente de la Commission Communale des Finances, Monsieur Charles FLAUGEAC, gérant de la Sarl " Marbrerie Turbiasque ", par courrier en date du 30 mai 2012, a fait une proposition de loyer mensuel à 1 400 €.

Je vous demande de m'autoriser à signer un avenant qui portera le loyer annuel de la Sarl " Marbrerie Turbiasque " à 16 800 € et renouvellera le bail commercial pour neuf années à compter du 1^{er} janvier 2013 ".

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

Adopte.

Tour de Table

L'Ordre du Jour étant épuisé, Monsieur le Maire propose un tour de table :

⌘ Aucune question n'est abordée.

Monsieur le Maire clôt cette séance à 19 h 45.

Au cours de cette séance, ont été adoptées les délibérations n° 2012 - 33 à 2012 - 35.

Ont signé les membres présents :

Nicolas BASSANI

Arlette ZAMBONI

Denise GELSO

Jean - Jacques RAFFAELE

Marcel RENAUD

Hélène GROUSELLE

Absent

Martine CAPELLO

Henri LANTERI

Nicolas LEYSSIEUX

Absente

Absent



Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal le 12 Juillet 2012

Achim HERGET

Alexandre BERRO

Maurice PLEBANI

Absent

Brigitte TAPIERO

Liliane CLOUPET

Philippe MATZ

Laure CHIBANE

André - François PELLEGRIN

Pierre ARADO

William DESMOULINS

Josyane LAHORE

Eugène MARTIRE

Absente

Henri ADONTO

Le compte rendu sommaire de la séance a été affiché le 17 Juillet 2012.

Les délibérations ont été reçues à la Préfecture le 18 Juillet 2012.